

Informations relatives à l'affiliation

Article 23 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toute association désirant s'affilier à la F.F.F. doit remplir en ligne un formulaire d'affiliation et joindre à cette occasion les pièces suivantes qu'elle aura numérisées :

- ses statuts ;
- le procès-verbal de son Assemblée Générale constitutive ;
- une attestation sur l'honneur par laquelle son Président s'engage à respecter l'ensemble des Statuts et Règlements de la F.F.F. et de ses organes déconcentrés et garantit l'exactitude des informations renseignées ;
- le récépissé de la déclaration de l'association à la Préfecture ou Sous-préfecture dont elle dépend (ou de l'inscription auprès du Tribunal d'Instance pour les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle). Lorsque l'association ne dispose pas encore du récépissé, une simple preuve de la demande de déclaration ou d'inscription suffit, à charge pour l'association de fournir le récépissé dès qu'elle en a possession.

Les statuts de l'association doivent comporter un objet consistant, a minima, en la pratique du football.

Le District, puis la Ligue, via FOOT2000, s'assurent que l'ensemble des pièces demandées a été transmis et vérifient que les renseignements fournis sont conformes aux documents numérisés. Si la demande d'affiliation est incomplète et/ou contient des informations erronées, l'association en est informée afin de régulariser sa situation.

Une fois complète et conforme, la demande d'affiliation est transmise par la Ligue, via FOOT2000, à la Fédération, en vue de l'affiliation de l'association par le Comité Exécutif.

L'affiliation à la F.F.F. peut être refusée notamment lorsque la dénomination de l'association :

- ***contient une référence à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical,***
- ***est susceptible de créer une confusion avec une instance (F.F.F., Ligue, District) ou avec un club déjà affilié,***
- ***intègre, d'une quelconque manière, l'identité d'un partenaire privé (sauf le cas d'un club de Football d'Entreprise).***

Les informations relatives à l'affiliation se trouvent sur le site Internet de la F.F.F. www.fff.fr.

Comment obtenir et remplir un formulaire de demande d'affiliation ?

Comment l'obtenir ?

Pour obtenir le formulaire de demande d'affiliation, contacter le District de rattachement, qui dépend du code postal du siège social du club, et lui communiquer les nom, prénom et adresse électronique du Président.

En retour, le District transmettra, par courriel, un lien qui donnera accès au formulaire de demande d'affiliation.



DEMANDE D'AFFILIATION CLUB

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le lien vers **votre demande d'affiliation de club transmis par le "DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE"**

[ACCÉDER AU FORMULAIRE D'AFFILIATION](#)

Sportivement,

La Fédération Française de Football



FFF.fr @equipefrance @fff

Comment le remplir ?

Le formulaire se compose de 6 blocs :

| | |
|-----------------------------|---|
| Identité du club | V |
| Coordonnées du club | V |
| Coordonnées du Président | V |
| Caractéristiques du Club | V |
| Installation(s) Sportive(s) | V |
| Attestation sur l'honneur | V |

ATTENTION !

Les champs comportant un (*) sont bloquants et empêcheront la progression.

IDENTITÉ DU CLUB

Nom de l'association en toutes lettres majuscules (tel que déclaré en Préfecture) *

Indiquer le nom du club déclaré en Préfecture (à défaut il sera modifié par les instances)

Nom abrégé *

Champ automatique : s'affiche conformément à l'Annexe 1 au présent Guide. A défaut, les instances le déterminent.

Votre demande porte sur la création d'un club Entreprise ? *

Oui

Non

Type de club *

Libre
Femmin
Futsal
Loisir
Entreprise

Choisir le type de club

COORDONNÉES DU CLUB

COORDONNÉES DU PRÉSIDENT

Nom du président *

Prénom du président *

Sexe du président *

Date de naissance du président (JJ/MM/AAAA) *

Code postal du président *

Ville du président *

Adresse du président *

Complément d'adresse

Lieu-dit

Téléphone du président

Fax du président

Email du président *

L'adresse électronique indiquée sera celle à laquelle le club sera informé du suivi de la demande

CARACTÉRISTIQUES DU CLUB ▼

L'association a été déclarée à la Préfecture (ou au Tribunal d'Instance) de

Date de la déclaration (JJ/MM/AAAA)

📅

Sous le N°

Insertion au Journal Officiel le

📅

Joindre le récépissé de déclaration en Préfecture *

Choisir un fichier... • **Pour télécharger le document demandé, cliquer sur parcourir** Parcourir

Date de l'Assemblée générale constitutive (JJ/MM/AAAA)

📅

Joindre le procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive *

Choisir un fichier... Parcourir

Joindre les statuts du club *

Choisir un fichier... Parcourir

L'association a-t-elle déjà été affiliée à la FFF ? *

Oui

Non



Rappel

Il est très important d'être vigilant sur les points ci-dessous

Conformément à l'article 2.2 des Statuts de la F.F.F., l'affiliation à la Fédération peut être refusée à un club :

- Si son organisation ou son objet social ne sont pas compatibles avec les statuts de la F.F.F. (**l'objet de l'Association doit être la participation aux compétitions organisées par la F.F.F., ou a minima la pratique du Football**).
- Si le PV de l'Assemblée Générale Constitutive et les Statuts ne sont pas dûment signés par le Président et le secrétaire.
- Si la dénomination ne respecte pas le principe de neutralité rappelé à l'article 1 des Statuts de la F.F.F.

L'affiliation à la F.F.F. peut-être également refusée si la dénomination :

- *contient une référence à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical,*
- *est susceptible de créer une confusion avec une instance (F.F.F., Ligue, District) ou avec un club déjà affilié,*
- *intègre, d'une quelconque manière, l'identité d'un partenaire privé (sauf le cas d'un club de Football d'Entreprise).*

Comment rechercher une installation sportive ?

- ▶ Saisir le code postal, ce qui permet au champ Ville de se pré-remplir
- ▶ Sélectionner la ville dans le menu déroulant et cliquer sur le bouton « Rechercher »
- ▶ Rechercher une installation dans la nouvelle fenêtre qui s'ouvre, « Ajouter » et « Fermer »

INSTALLATION(S) SPORTIVE(S)

Code postal Ville

Nom du terrain ou gymnase
Ne renseigner le nom du terrain que s'il n'a pas été trouvé automatiquement grâce au moteur de recherche

Adresse de l'installation

Complément d'adresse

Lieu-dit

Recherche d'une installation

| NNI | Nom | Adresse | Code Postal | Ville | |
|-----------|-----------------------------|---|-------------|-----------------|--|
| 911740204 | STADE DE ROBINSON 4 | N4 FERNAND LAGUDE | 91100 | CORBEL ESSONNES | <input type="button" value="Ajouter"/> |
| 911740201 | STADE DE ROBINSON 1 | RUE FERNAND LAGUDE | 91100 | CORBEL ESSONNES | <input type="button" value="Ajouter"/> |
| 911749803 | GYMNASE DES HAUTS TARTERETS | 09, Avenue du General de Gaulle | 91100 | CORBEL ESSONNES | <input type="button" value="Ajouter"/> |
| 911740203 | STADE DE ROBINSON 3 | N3 RUE FERNAND LAGUDE | 91100 | CORBEL ESSONNES | <input type="button" value="Ajouter"/> |
| 911740205 | STADE DE ROBINSON 5 | N5 FERNAND LAGUDE | 91100 | CORBEL ESSONNES | <input type="button" value="Ajouter"/> |
| 911749904 | GYMNASE MAURICE BROGUET | 24 AVENUE PAUL MAINTENANT | 91100 | CORBEL ESSONNES | <input type="button" value="Ajouter"/> |
| 911740101 | STADE LOUIS MERCER | 1 BOULEVARD HENRI DUNANT | 91100 | CORBEL ESSONNES | <input type="button" value="Ajouter"/> |
| 911740202 | STADE DE ROBINSON 2 | TERRAIN ANNEXE 2 RUE FERNAND LAGUDE | 91100 | CORBEL ESSONNES | <input type="button" value="Ajouter"/> |
| 911740401 | STADE ALTIS IBM | ALTIS Semiconductor 224 bd John Kennedy | 91100 | CORBEL ESSONNES | <input type="button" value="Ajouter"/> |
| 911749801 | GYMNASE DE LA NACELLE | 6 RUE DE LA NACELLE | 91100 | CORBEL ESSONNES | <input type="button" value="Ajouter"/> |



Si l'installation que le club souhaite indiquer n'est pas dans la liste proposée, il devra remplir les champs :
Nom du terrain ou gymnase
Adresse de l'installation
Complément d'adresse
Lieu-dit

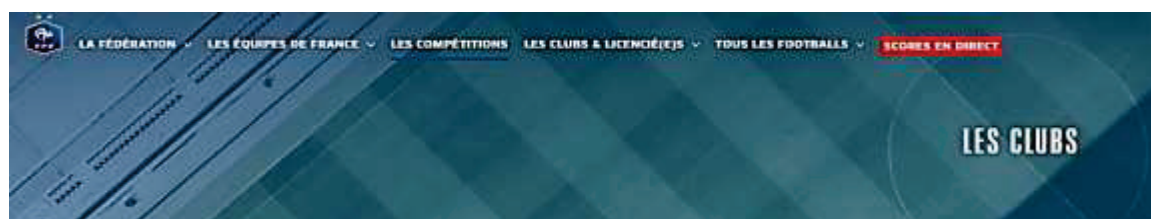
Une fois le terrain choisi, si l'instance exige une attestation de la Mairie, il est possible de la télécharger (voir écran ci-dessous)

| Installation | Code postal | Ville | Attestation de la Mairie ** | Action |
|--------------------------|-------------|-------|---|--|
| STADE FRANÇOIS SALOMON 2 | 76000 | ROUEN | <input type="button" value="Choisir un fichier..."/> <input type="button" value="Parcourir"/> | <input type="button" value="Supprimer"/> |

La taille de vos fichiers ne doit pas dépasser 2,5 Mo **

Comment joindre l'attestation sur l'honneur ?

Le modèle d'attestation sur l'honneur est disponible sur le site www.fff.fr ou il est possible de reproduire le modèle ci-dessous.



ACCUEIL CRÉER UN CLUB GÉRER UN CLUB


DOCUMENTS UTILES



Attestation sur l'honneur.PDF

À fournir en vue de l'affiliation d'un club à la FFF.





Attestation sur l'honneur

Par la présente, je soussigné(e),
Président(e) de

- sollicite l'affiliation du club à la Fédération Française de Football,
- certifie avoir pris connaissance des Statuts et Règlements Généraux de la F.F.F. et de ses organes déconcentrés dont dépendra le club, que je m'engage à respecter,
- confirme l'exactitude des informations contenues dans la demande d'affiliation.

Fait à Le.....

Signature



L'attestation sur l'honneur doit être dûment remplie, signée.

➤ Une fois tous les champs remplis et les documents joints, valider la demande d'affiliation.

Rappel



Toutes les pièces justificatives demandées doivent d'être jointes à la demande d'affiliation :

- Statuts de l'Association signés
- PV de l'Assemblée Générale Constitutive signé
- Récépissé de déclaration en Préfecture
- Attestation sur l'honneur (téléchargeable sur le site de la F.F.F.)
- Attestation de la mairie (non obligatoire)

Toutes ces pièces seront bloquantes au moment de la demande.

Lorsque l'association ne dispose pas encore du récépissé, une simple preuve de la demande de déclaration ou d'inscription suffit, à charge pour l'association de fournir le récépissé dès qu'elle en a possession. A défaut, la demande d'affiliation ne pourra être transmise aux instances.

➤ Une fois le formulaire validé, ce message apparaît

VOTRE DEMANDE D'AFFILIATION EST EN COURS DE TRAITEMENT ▼

Vous serez régulièrement informé de l'avancement de votre demande par email.

Si une ou plusieurs pièces sont manquante(s) ou non valide(s), vous serez également informé.

Vous aurez la possibilité de régulariser en ligne votre demande.

A bientôt !



La demande est transmise au District concerné ou le cas échéant à la Ligue, lorsque celle-ci n'a pas de District, pour vérification et avis.

Les différentes étapes de la validation de la demande d'affiliation par les instances.



LIGUE

AVIS FAVORABLE DE LA LIGUE

Dossier transmis à la FFF



Courriel expédié au club contenant le numéro d'affiliation + Code OFFIFOOT



Courriel d'information au club

Régularisation du club

Avis favorable de la Ligue

Demande transmise à la Ligue

Courriel expédié au club

En attente FFF

PIECE NON VALIDE
Statut : « rejet pièce non-valide »

REJET AFFILIATION
Statut
"Rejet définitif de la Ligue"

Courriel expédié au club

Dossier annulé

FFF

DECISION FAVORABLE DE LA
FFF

PIECE NON VALIDE
Statut « rejet pièce non-valide »

REJET AFFILIATION
Statut
"Rejet définitif de la FFF"

Courriel d'information au club

Régularisation du club

Avis favorable de la FFF

Courriel expédié au club

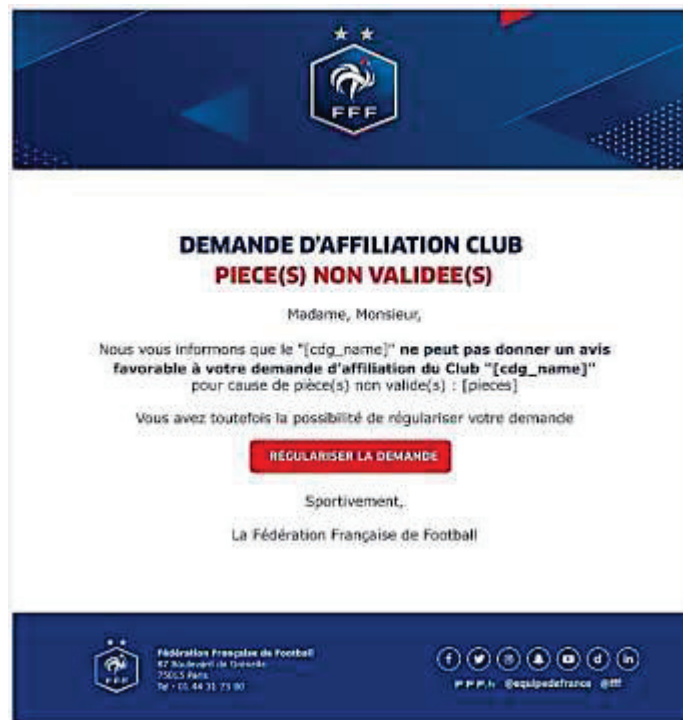
Dossier annulé

Courriel expédié au club



Comment régulariser une demande ?

- Dans le cas où une pièce est non valide, le club reçoit un courriel pour régulariser.



- Télécharger les documents demandés
 - Cliquer sur « Sauvegarder ». La demande est enregistrée et transmise au centre de gestion.
- La demande est en attente d'avis

The screenshot shows a web interface for "Affiliation Club - Régularisation". The main area is titled "REGULARISATION" and contains two required fields: "Récépissé de déclaration en préfecture *" and "Statut de club *". Each field has a "Choisir un fichier..." button and a "Parcourir" button. A "Sauvegarder" button is located in the bottom left corner. A green notification box in the bottom right corner displays a checkmark and the text: "Demande enregistrée. Votre demande a bien été transmise à votre centre de gestion."

Comment et quand créer un compte Footclubs ?

► Après vérification de la Ligue, le club reçoit un courriel lui indiquant qu'il a obtenu l'avis favorable de celle-ci et que son dossier est transmis à la Fédération.

Dans ce courriel lui sont communiqués :

- Son numéro d'affiliation
- Ses code et mot de passe OFFIFOOT qui lui permettront d'aller sur Footclubs
- Le lien de connexion à Footclubs



► Créer le compte Footclubs

- Cliquer sur le lien Démarches administratives
- Saisir le code OFFIFOOT
- Saisir le mot de passe
- Suivre les différentes étapes

